



Commune de ROUMOULES

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du 5 Juin 2019

Convocation et affichage : 27 mai 2019

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, M. Jean BLANC, M. Alain COCUAUD, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Sébastien MOHEN et Mme Concetta ZUNINO

Absents excusés : Mme Annie BARATTA, M. Laurent MANUEL, M. Gilles PRIN-ABEIL, Mme Annie TAXIL, M. Alain Patrick ROY,

M. Gilles PRIN-ABEIL, a donné pouvoir à M. Alain COCUAUD

M. Alain Patrick ROY a donné pouvoir à M. Gilles MEGIS

Mme Concetta ZUNINO a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter le point suivant : convention pour participation financière pour l'accueil des gendarmes mobiles.

À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour.

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance 15 mai 2019, à l'unanimité.
- ❖ **DPU non exercé** : vente Prellier / Venet F 277.
- ❖ **Permis de construire Mme Emmanuelle RAVEL** : reporté
- ❖ **N° 2019 – 041 – ONF** : Compte tenu d'un peuplement pauvre et difficilement exploitable, la commune décide de renoncer à exploiter les parcelles forestières 9 – 11 – 12 et 14 Accord à l'unanimité. Faire délibération. Annule et remplace la délibération 2019-035 du 15 mai 2019
- ❖ **N° 2019 – 042 – ONF : Remplacement de type de coupe**. La parcelle 3 = UG9 et la parcelle 6 = UG10 prévues initialement en coupe d'amélioration seront remplacées par une coupe de régénération. Accord à l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **N° 2019 – 043 – Nomination de la zone artisanale située route de Puimoisson** : Cette zone artisanale a 4 noms différents. Ce qui complique la géolocalisation des entreprises. Cette zone artisanale aura pour seul nom Zone artisanale Le Colostre. Une numérotation des bâtiments et entreprises sera mise en place. Les rues qui se trouvent dans cette zone artisanale seront nommées ainsi : 1 - Impasse du Colostre, 2 – Route des Plaines de la Tour, 3 – Rue l'Argentière. Accord à l'unanimité. Faire délibération. Annule et remplace la délibération 2019-039 du 15 mai 2019
- ❖ **N° 2019 – 044 – Désignation coordinateur d'enquête pour le recensement 2020** : le recensement des habitants de la commune va se dérouler en 2020. Accord pour désigner un coordinateur communal qui sera responsable de la préparation de la collecte et de son suivi notamment dans l'encadrement au quotidien des agents recenseurs. Faire une délibération dans ce sens. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 – 045- Délibération modificative n°2 budget CHAURET 2** : Chapitre 040 compte 3355 – 322 581,53 ; chapitre 040 compte 3555 + 322 581,53. Accord à l'unanimité. Faire délibération. Annule et remplace la délibération 2019-033 du 24 avril 2019
- ❖ **N° 2019 – 046 – Achat voiture**, Après étude des différents devis, le devis de Renault du 04/06/2019 pour un kangoo express maxi grand volume GDV/OL extra-link DCI 90 pour un montant de 13 549.46 euros ht soit 16 200 euros TTC comprenant les options, les accessoires, les suppléments, la carte grise et les frais annexes est retenu à l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **N° 2019 – 047 – Répartition des sièges communautaires** : En vue du renouvellement général des conseils municipaux en mars 2020, le conseil municipal décide de fixer la répartition des sièges communautaires comme indiqué sur le tableau présenté par le président de la DLVA : chaque commune dispose d'au moins 1 siège et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 – 048 – Convention sur la participation financière des communes pour l'accueil des gendarmes mobiles** : Comme chaque année, pour la période du 1^{er} juillet au 31 août, la commune de Riez va accueillir des gendarmes mobiles. Les petits déjeuners ne seront pas pris en charge par l'Etat. Accord pour signer la convention avec la mairie de Riez pour la participation financière de 150 euros pour l'accueil de ces gendarmes mobiles. A l'unanimité. Faire délibération.

Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

